M. André COYNE

Ancien Inspecteur Général des Ponts et Chaussée

Commandeur de la Légion d'honneur

Par décret en date du 25 août 1958, M. André COYNE a été promu au grade de Commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, au titre du Ministère des Affaires Etrangères.

Cette brillante promotion est celle d'un ingénieur qui a porté haut et loin le renom de notre pays dans différents domaines de la technique, mais surtout dans celui de la construction des grands barrages. M. COYNE est en effet un spécialiste incontesté des barrages-voûtes minces. Ses réalisations dans cette spécialité sont multiples et leur simple rappel écrit en quelque sorte l'histoire de la construction des grands barrages-voûtes en France depuis trente ans.

C'est comme Ingénieur en Chef du Service d'aménagement de la Haute-Dordogne que M. COYNE a commencé en 1928 sa prestigieuse carrière de constructeur de barrages, par un ouvrage aussi extraordinaire que le batardeau-voûte de Saint-Etienne-Cantalès, cinq fois plus long que haut et bientôt suivi, en 1932, de là grande et fine coupole de Marèges qui constitua d'emblée le record de hardiesse. Vinrent ensuite les barrages de l'Aigle, de Bort, de Chastang, de Tignes et plusieurs grandes voûtes au Portugal, en Afrique du Nord, ainsi que des voûtes multiples. Plus récemment, c'étaient la voûte plongeante de Roselend, des voûtes multiples réalisées dans des vallées très larges, sans oublier la grande voûte de Kariba sur le Zambèze en Rhodésie (en association avec Sir Alexander Gibb and Partners de Londres et la Société Générale d'Exploitations industrielles). Ce seront bientôt de nouveaux ouvrages en Extrême-Orient et ailleurs, soit une centaine de grands barrages.

M. COYNE a reçu, en 1954, le Grand Prix annuel d'architecture du Cercle d'études architecturales. Une des caractéristiques de son oeuvre est, en effet, qu'en dehors perfection technique et de son économie de réalisation, elle satisfait toujours au respect du beau. La grâce des lignes s'y allie parfois curieusement aux exigences de la construction et de l'exploitation et nous rappellerons seulement à cet égard qu'il est le créateur du déversoir en saut de ski, capable de lancer dans la vallée en des panaches impressionnants et à une distance suffisante du pied des ouvrages pour qu'ils soient soustraits aux risques ordinaires d'affouillement, des débits de crues de plusieurs milliers de mètres cubes.

Ancien Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, M. COYNE, qui a fait ses débuts d'ingénieur après une brillante guerre 1914-1918 sur les fronts de France et d'Orient, a toujours fait preuve d'un goût particulier pour l'expérimentation. C'est ainsi qu'il a mis au point à différents stades de sa carrière des dispositifs ingénieux tels que les murs de soutènement à échelles et des appareils d'auscultation d'ouvrages par cordes vibrantes.

Parallèlement aux recherches de M. FREYSSINET, il a appliqué avec succès la précontrainte au renforcement du barrage des Cheurfas par tirants d'acier ancrés dans les fondations.

Actuellement a la tête du bureau d'études privé qu'il a fondé, M. André COYNE est Ingénieur-Conseil de l'Electricité de France, de grandes administrations technique françaises et de Sociétés et Gouvernements étrangers. Président de la Commission Internationale des Grands Barrages de 1946 à 1952, il a présidé les congrès de Stockholm en 1948 et de New Delhi en 1951. Il est Membre honoraire de l'American Society of Civil Engineers.

Nous le prions de bien vouloir trouver ici, l'expression de nos respectueuses félicitations pour la haute distinction qui lui a été conférée.

© 2009 – LARHRA/ISH – ANR Patrons de France - http://www.patronsdefrance.fr